ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

Dans le scrutin sur le passage à la discussion des articles du projet de loi relatif à l'enseignement secondaire privé, les votes des députés du Nord se sont répartis comme suit :

Ont voté pour :

MM. Giroud, Desmoutiers, Legrand (Pierre), Masure, Guillemin, Cirier, Trystram, Girard, Scrépel, Bernard, de Marcère.

Ont voté contre :

MM. Bergerot, des Rotours, Brame, Debuchy, Plichon.

N'a pas pris part au vote :

M. Outters.

N'a pas pris part au vote comme ayant été retenu à la Commission du budget :

M. Legrand (Louis).

La Chambre des députés a adopté.

Dans le scrutin sur l'amendement de M. Brunet à l'article 139 du projet de loi tendant à réformer le code d'instruction criminelle, les votes des sénateurs du département du Nord se sont répartis comme suit :

Ont voté pour : MM. Kolb-Bernard, Wallon.

Ont voté contre : MM. Testelin, Dutilleul, Faidherbe, Massiet-du-Biest, Merlin, Fournier, Corne.

N'ont pas pris part au vote : MM. Pajot, Théry.

Le Sénat n'a pas adopté.

Le bulletin n° 20 (15 mai 1882) des *Actes de la Préfecture du Nord*, contient la circulaire suivante, adressée par M. le préfet à MM. les sous-préfets et maires du département.

Elle est relative aux « Etudes du soir » dans les écoles primaires communales :

« Lille, le 10 mai 1882.

» Messieurs,

»Dans un grand nombre de communes, les enfants reviennent à l'école après la classe du soir, pour y préparer leurs devoirs et étudier leurs leçons du lendemain, sous la surveillance des maîtres. Ils trouvent là ce qui leur ferait presque toujours défaut dans leurs familles : une installation convenable, de la lumière et du feu en hiver, le secours de livres de toute nature, et surtout de l'aide et des conseils. Partout où ces études sont organisées, elles produisent d'excellents résultats, et M. le Ministre de l'Instruction publique désirerait les voir s'établir où elles n'existent pas encore. Toutefois, dans une pensée toute démocratique, il veut qu'elles soient mises gratuitement à la disposition de tous les enfants qui désirent en profiter. Il estime que la rémunération légitimement due aux instituteurs et aux institutrices pour ce service supplémentaire qu'ils consentent à s'imposer en dehors de leurs obligations légales, doit être supportée par les communes et non laissées à la charge des familles.

»Je vous prie donc, Messieurs, de vouloir bien proposer aux Conseils municipaux, sur les ressources communales rendues libres par les lois du 16 juin et du 20 juillet 1881, les crédits nécessaires à l'entretien de ces études, dont la suppression serait regrettable à tous égards.

Agréez, messieurs, etc.

» *Le préfet du Nord.*

» JULES CAMBON. »

Hier, à onze heures, ont eu lieu à Leers, les funérailles de M. Jean-Baptiste Drubay, curé de la paroisse depuis 35 ans. Tout le village était en deuil. Un grand nombre de maisons étaient fermées, et, à plusieurs fenêtres, on remarquait des tentures noires.

Une foule nombreuse assistait aux obsèques. L'administration au grand complet, suivait respectueusement le convoi.

Le deuil était conduit par MM. Démont, curé de Fresnes et Lasselin, doyen de Maubeuge, M. le doyen de Lannoy officiat.

L'école communale, la Sainte-Union, les patronages et les congrégations religieuses des environs étaient présents. On remarquait dans l'assistance MM. les doyens de Saint-Martin et de Notre-Dame, de Roubaix, M. le principal du collège de Tourcoing, tous les curés et vicaires du canton de Lannoy et M. le curé d'Hem, chevalier de la Légion d'honneur, ami particulier du défunt.

La foule des assistants témoignait de la perte douloureuse qu'elle venait de faire en la personne de son pasteur.

Le doyen des Sociétés de secours mutuels vient de mourir subitement.

M. Louis Despretz était ouvrier chez MM. Henri Delattre père et fils, depuis 35 ans environ.

Ce citoyen paisible et honnête était entré dans la Société de secours mutuels *Saint-Charles*, en 1829. Nommé président de cette Société en 1829, il en a conservé la direction jusqu'aujourd'hui. Il y a deux ans, ses amis lui ont décerné une médaille comme récompense de ses bons services à la Société pendant un demi-siècle. C'est certainement un des rares exemples qu'on puisse citer.

Trois révolutions et un coup d'Etat sont passés, sans produire le moindre trouble dans cette association de travailleurs.

Ses funérailles auront lieu jeudi 25 courant, à huit heures et demie.

L'assemblée a la maison mortuaire, rue du Collège, 159.

Nous croyons être utile à nos lecteurs en leur donnant ci-après les heures et le lieu de départ de l'omnibus qui fait le service quotidien entre Roubaix et Herseaux (Château d'Or).

(Lieu de départ) Estaminet de la *Grande Halte*, place Nadaud :

1re voiture 8 heures matin.
2 heures soir.
4 heures 1/2 soir.

Départ de la Gare d'Herseaux :

1re voiture 11 h. 15 matin.
3 heures soir.
6 heures soir.

Le dimanche et le lundi il y a un départ supplémentaire de Roubaix à 7 heures du soir, retour à 9 heures.

Prix du voyage 0.50 centimes.

Hier, le nommé R..., âgé de 26 ans, tonnelier, demeurant à Mouveaux, revenait tranquillement chez lui, lorsqu'à mi-chemin, les nombreuses libations qu'il avait faites l'obligèrent à un arrêt... solitaire.

Il s'est vu dresser procès-verbal pour ce fait, attendu que la voie publique ne peut, en aucun cas, être assimilée à une colonne Rambuteau.

La police de sûreté a arrêté hier le nommé Jules C..., ouvrier tisserand, demeurant rue Vallon, pour attentat à la pudeur.

A partir du 28 mai, les sociétés musicales et chorales de Roubaix, donnent, à tour de rôle, des concerts publics, le dimanche au kiosque de Barbieux, de 5 à 7 heures du soir, et le jeudi, au Square, de 8 heures 1/2 à 10 heures du soir.

La *Grande Harmonie* commencera la série des auditions dimanche prochain. Le jeudi 1er juin, nous entendrons *l'Orphéon Roubaisien* avec la *Grande Harmonie*.

Une étrange aventure.

Un de nos concitoyens, M. Poulain, messager rue de la Dîme, à Tourcoing, recevait, dimanche, une lettre signée *Smitt*, par laquelle on lui demandait de se rendre à la gare de Lannoy où étaient déposés deux foyers en tôle qu'on le chargeait de conduire à Roubaix, rue de Lille, 34. A la lettre était joint le récépissé de la marchandise accompagné d'une somme de 30 fr. pour le transport.

M. Poulain vit dans cette affaire l'exercice de son métier et se rendit à la gare de Lannoy pour opérer le transport des objets.

Sa surprise fut grande! A côté des foyers, il se heurta à une couple de douaniers qui, sans plus de formalités, le mirent en état d'arrestation. Il paraîtrait que les agents du fisc avaient découvert, cachés dans le replis de la tôle, rien moins que 70 kilogrammes de tabac, en cigares.

M. Poulain exhiba la lettre qu'il avait reçue, il argua de sa qualité de messager assimilée à celle de commissionnaire public, conséquemment son état d'irresponsabilité. Il offrit de se rendre avec les douaniers à l'adresse indiquée, par la lettre, seul moyen de saisir au vif les délinquants. Rien n'y fit. Les douaniers s'obstinèrent à ne voir le fraudeur qu'en lui. Le procès-verbal fut dressé dans ce sens.

Nous ne comprenons pas un pareil abus de pouvoir, de la part d'hommes chargés d'appliquer la loi si souvent en pareille circonstance, et dont la conduite et les procédés sont généralement irréprochables.

Les douaniers avaient cependant été témoins la veille du jour de l'arrestation de M. Poulain, d'un incident dont ils auraient dû profiter.

Un commissionnaire public, nommé Lafrique — nous précisons, — s'était déjà présenté à la gare de Lannoy avec le récépissé pour le transport de ces deux mêmes foyers. Les agents du fisc lui déclarèrent que ces objets ne pouvaient être remis qu'au destinataire même. Lafrique se retira. C'était alors, croyons-nous, le moment psychologique pour la découverte des auteurs de la fraude, il suffisait de faire suivre le commissionnaire. On n'en fit rien. De sorte que les fraudeurs purent être avertis de ce qui se passait par le récit de la réception faite à Lafrique.

Les choses en sont là.

La société hippique de Marcq-en-Barœul, organise pour le dimanche 11 juin prochain, au profit des pauvres, un carrousel suivi de bal.

Voici la liste des prix :

1er prix	200	francs	en espèces.
2e »	150	»	» »
3e »	100	»	valeur d'une selle et d'une bride.
4e »	70	»	en espèces.
5e »	30	»	» »

Et quelques surprises.

Une bonne capture !

Une voiture chargée de pommes de terre, venant de la Belgique, se présentait hier matin, vers onze heures, au bureau de douanes de la Marlière (Tourcoing).

Le sous-brigadier Miénez et le préposé Fichel, de service, en opérèrent la visite.

Ils crurent remarquer que le véhicule avait un double fond. Ils firent décharger les solanées parmentières et s'aperçurent alors qu'en effet le fond était formé de panneaux mobiles.

Ils fouillèrent et découvrirent 250 kilogrammes de tabac à fumer.

Equipage et chargement ont été aussitôt confisqués, le conducteur avec, bien entendu.

Les essais de freins pratiqués, hier, par les ingénieurs de la Compagnie du Nord, sur la ligne d'Ascq à Tourcoing ont donné d'excellents résultats.

Les trains d'expériences sont arrivés de Lille à Tourcoing par Ascq, vers quatre heures. Parmi les ingénieurs présents on nous a cité MM. Sartiaux, chef de l'exploitation, Bicoigne, chef du matériel, Mathias, chef de la traction, Muel, inspecteur principal, de Woiru, administrateur.

La première expérience, portait sur le sectionnement d'un train en marche, en vitesse de 70 kilomètres à l'heure. Il s'agissait de pouvoir détacher, sans aucun ralentissement du convoi, plusieurs wagons du train principal. Au moyen d'un mécanisme mis en mouvement par un appareil placé sur la machine, la barre d'attelage des wagons qu'on veut abandonner se détache, les freins se serrent. Instantanément le convoi est coupé. Le train principal poursuit sa route, sans ralentissement, tandis que les wagons séparés glissant un moment sur les rails, en vertu de la vitesse acquise, s'arrêtent doucement, en quelques secondes, à la destination qui leur est assignée.

On doit l'ingénieuse invention de ce mécanisme d'arrêt dont nous n'avons donné qu'un faible aperçu à un ingénieur de la Compagnie du Nord, M. Bicoigne. Il assistait à l'essai, comme nous le relatons plus haut.

La seconde expérience a été faite avec un train du matériel belge. Des conduits élastiques remplie d'air comprimé communiquant à un récipient posé sur la machine, relient tous les wagons. Le mécanicien agit sur cet air comprimé au moyen d'un appareil; l'arrêt est instantané, presque sans à-coups.

On nous assure que les ingénieurs ont été très satisfaits de ces essais. On les a pratiqués sur la ligne d'Ascq à Tourcoing, intentionnellement à cause des courbes à faible rayon abondantes dans ce parcours: ce qui, en rendant les expériences plus difficultueuses, leur attribuait un caractère décisif, en cas de réussite. Ce qui a eu lieu.

« La Société Industrielle du Nord de la France » tiendra, demain vendredi 26 mai, à trois heures son assemblée générale mensuelle.

ORDRE DU JOUR :

1° Correspondance.
2° Présentation de nouveaux membres.
3° Scrutin pour l'admission de cinq nouveaux membres présentés en avril.
4° M. Renouard. — De l'Agave et de l'Abaca
5° M. Emile Delebecque. — Sur les effets de poussières charbonneuses dans les mine de charbon.
6° Objets divers.

Voici les noms des sociétés musicales et des artistes qui prêteront leur concours pour la grande solennité qui aura lieu au grand théâtre de Lille, le 6 juin prochain, à 8 heures du soir, au nom de la Société Philotechnique du Nord :

M. Coquelin, de la *Comédie française*;
Madame Du Rock d'Anie, du Théâtre des Italiens;
M. Paul Martin, directeur des concerts populaires ;
M. Dellaroca, pianiste, professeur au Conservatoire ;
M. Minssart, baryton-solo des orphéonistes lillois et professeur à l'académie de musique de Roubaix ;
MM. Delannoy, Lecocq, Darcq et Deine ;
La Société Nationale ;
Les Orphéonistes lillois et l'orchestre du Grand Théâtre, sous la direction de M. Barnolfi.

On peut se procurer des places au bureau de locations du grand théâtre à partir de jeudi 25 courant.

L'administration des hospices de Lille a décidé de prendre sur les fonds disponibles de la quête à domicile, la somme nécessaire pour distribuer plus de 300 livrets de Caisse d'épargne de 5 fr. aux jeunes garçons au-dessous de 13 ans, en apprentissage.

La commune de Leers organise pour le 23 juillet 1882, son carrousel annuel, au bénéfice des pauvres.

Conformément aux renseignements que nous avons précédemment donnés, M. le général Billot, ministre de la guerre, a inspecté dans la journée de lundi les travaux des fortifications nouvelles de Calais et de Dunkerque.

Le ministre était accompagné d'un groupe d'officiers de son état-major particulier. Il est reparti le jour même pour Paris.

Dans sa tournée d'inspection, le général a reçu une députation d'anciens militaires, entrés dans les services civils, qui ont attiré son attention sur les inconvénients de la loi du 9 juin 1853.

Cette loi n'accorde que 6 francs de retraite pour chaque année de services consacrées à la défense du pays.

Le ministre de la guerre a donné une réponse favorable, en disant qu'il songeait à réviser les tarifs de 1831, appliqués dans la loi de 1853.

Nous avons dit que la Compagnie du Nord, à l'occasion de l'Exposition d'art industriel mettait en marche, de CALAIS sur Lille, un train de plaisir à prix réduits.

Le dimanche suivant, 4 juin, un autre train partira dans les mêmes conditions de Dunkerque pour Lille.

Départ de Dunkerque à 8 heures 10 du matin. — Arrivée à 10 h. 25.

Retour : 8 heures 35 soir ; arrivée à Dunkerque : 11 h. 08.

Les billets, aller et retour, à prix réduits pour l'Exposition seront délivrés aux stations dont les noms suivent :

Dunkerque, Bergues, Esquelbecq, Arnèque, assel, Haboz rouck.

Cinq artistes du Nord figurent déjà parmi les lauréats du Salon de peinture de 1882, et toutes les récompenses ne sont pas encore connues : ce sont MM. Demont (2e méd.), Armand Gautier (3e méd.), Alfred Agache (1re mention), Huchart, Schoutteten (mentions honorables).

Nous recevons de la Préfecture, avec prière de reproduire, l'avis suivant :

En exécution de la loi du 16 juin 1879 et du décret du 9 juin 1880, sur l'enseignement départemental et communal de l'agriculture, des concours seront ouverts en 1882, aux dates ci-après indiquées, pour la nomination de professeurs d'agriculture dans les quatorze départements suivants :

Gard, à Nîmes, le lundi 26 juin ; Seine-et-Marne, à Melun, le lundi 24 juillet; Vosges, à Epinal, le lundi 31 juillet; Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand, le lundi 7 août; Cantal, à Aurillac, le mercredi 16 août; Charente, à Angoulême, le mercredi 16 août; Eure, à Evreux, le mercredi 16 août; Vendée, à la Roche-sur-Yon, le mercredi 16 août; Orne, à Alençon, le mardi 22 août; Haute-Vienne, à Limoges, le mardi 22 août; Aveyron, à Rodez, le mardi 22 août; Gironde, à Bordeaux, le mardi 22 août; Saône-et-Loire, à Mâcon, le mardi 22 août; Mayenne, à Laval, le lundi 4 septembre.

Les candidats devront être âgés de vingt-cinq ans au moins. Ils adresseront leur demande au Ministre de l'agriculture par l'intermédiaire du préfet de leur département, au moins un mois avant la date fixée pour l'ouverture du concours.

Ils y joindront :

1° Leur acte de naissance, un certificat de bonne vie et mœurs et, s'il y a lieu, un certificat établissant qu'ils possèdent la qualité de Français;

2° Une note faisant connaître leurs antécédents, ainsi que les travaux auxquels ils se sont particulièrement livrés;

3° Leurs titres, diplômes et deux exemplaires au moins des livres, mémoires, etc., qu'ils auront publiés.

Dans le cas où un candidat aurait l'intention de se présenter à plusieurs concours, il devra faire, pour chacun d'eux, une demande distincte accompagnée des pièces réglementaires ci-dessus indiquées ou de copies certifiées de ces pièces.

On lit dans le *Mémorial de Lille* :

Dans le concours qui vient d'avoir lieu à Nancy, pour l'emploi de professeur de violoncelle, notre concitoyen, M. Victor Dreux, a été nommé à l'unanimité, sur quatre concurrents qui se présentaient avec lui.

Le docteur Jean Bayol, médecin de la marine, fera le 25 mai à Lille, une conférence demandée par la société de géographie et racontera ses voyages dans le Haut Niger et au Fouta-Djallon.

On n'a pas oublié que c'est grâce à cet explorateur que la France possède un traité important pour notre commerce avec la nation Peuhl dont la suprématie est incontestée dans le Soudan, traité que les ambassadeurs noirs amenés par le docteur, sont venus faire ratifier à Paris par le président de la République française.

Voici le moyen de s'assurer qu'un bilait de la banque de France est vrai ou faux. Chaque billet porte deux numéros repétés deux fois, dont l'un est précédé d'une lettre d'alphabet.

Supposons que l'un de ces numéros soit 1,022 et que la lettre qui l'accompagne soit M. et que l'autre numéro soit 257. Nous multiplions 1,022 par 100, ce qui donne 102,200 que nous divisons par 4 soit 25,550

Ensuite, nous cherchons quel est le nombre qui représente la lettre M dans l'alphabet en commençant par la fin, et en remontant, nous trouvons que ce nombre est 14, De 25,550 nous déduisons 14, et il reste 25,536 que nous faisons suivre du numéros 257. Nous devons alors trouver le nombre 25,536,257 entre la signature du caissier principal et du secrétaire général.

On lit dans le *Mémorial de Lille:*

Une amusante scène s'est passée hier, dans l'après-midi, sur l'une de nos principales lignes de tramway.

Pendant que l'employé distribuait ses billets à l'intérieur, trois personnes étaient montées sur la plate-forme d'arrière, qui était au complet. L'employé se dirigea vers eux, et, s'adressant à l'un des nouveaux venus.

— Votre place, monsieur ?

C'était un jeune homme. Il fouilla dans l'une de ses poches, puis dans l'autre. Rien.

— « C'est singulier, dit-il tout confus, il faut que j'aie perdu mon porte monnaie. Je l'avais dans cette poche il n'y a que quelques minutes encore. »

Pendant qu'il cherchait, le conducteur s'était adressé à un monsieur âgé.

— Votre place !

Le monsieur — un de nos concitoyens, eut beau sonder ses poches, plus de porte-monnaie. Quelques sous qu'il avait dans son gousset le tirèrent d'embarras.

A ce moment une exclamation partit du coin de la plate-forme « — Bon ! que veut dire cela ! C'était un sergent de ville qui, se trouvant précisément dans la voiture, et atteignant dans sa poche son calepin pour recevoir la déclaration du jeune homme, venait d'en tirer deux porte-monnaies, que ce dernier, ainsi que le monsieur âgé, reconnurent pour les leurs. Ce fut une surprise générale.

Mais qu'on juge de l'ébahissement de chacun lorsque, s'adressant à la troisième personne montée, et lui remettant un ticket, l'employé reçut cette stupéfiante réponse :

— « Mais, monsieur, c'est un as de pique que vous me donnez là ! Mais d'ailleurs, il ne me gêne pas, je les collectionne. »

Et sous les yeux émerveillés des voyageurs, l'interpellant fit sortir de la sacoche entr'ouverte du conducteur une vingtaine d'autres cartes, tout en demandant très poliment pardon de la liberté grande.

Ce fut le sergent de ville qui donna le mot de la situation en prononçant le nom de Bosco.

— Lui-même, messieurs, dit l'habile prestidigitateur, dont nous avons annoncé l'arrivée à Lille et qui, revenant d'une promenade à l'Alcazar, était monté dans le tramway, et avait donné, par manière de passe-temps, cet échantillon de sa dextérité.

Les mystifiés furent les premiers à en rire du meilleur cœur.

On nous assure que la Compagnie du Nord ne commencera son service d'été qu'au 15 juin seulement.

Dimanche dernier, a eu lieu, à Marquette, le grand carousel annoncé. Nous en donnons ici les résultats :

1er prix, M. Plat-Al, de Loos ;
2e » M. Nutte, d'Hem ;
3e » M. Delmasure, id.;
4e » M. Pluquet, de Lannoy ;
5e » M. Gilles, d'Halluin.

Le Tribunal correctionnel a condamné hier, à un an de prison, la nommée Rosalie Caron, prévenue de vol d'un porte-monnaie au préjudice de son amie la fille Bédu.

Rosalie Caron avoue en pleurant les circonstances du vol; elle implore l'indulgence du Tribunal, qui, vu ses mauvais antécédents, la condamne à la peine précitée.

Marché aux grains du 24 Mai 1882. — Blés blancs : marées 11, hectolitres amenés, 203 : hectolitres vendus 152 ; hectolitres remis, 51. Blés macaux : Marées 5, hectolitres amenés 89 ; hectolitres vendus, 70 ; hectolitres remis, 19.— Prix des blés blancs : de 20 fr. 50 à 24 fr. 75 l'hectolitre. — Prix des blés macaux : de 21 fr. à 21 fr. 75 l'hectolitre. — Vente ordinaire, baisse moyenne de 25 à 50 centimes à l'hectolitre.

LE PALAIS DES BEAUX-ARTS

On lit dans le *Mémorial de Lille :*

M. le Maire de Lille vient de publier une circulaire, que nous avons reproduite dans notre numéro d'hier, faisant appel au patriotisme et à la générosité de nos concitoyens, pour la construction du Palais des Beaux-Arts.

Nous ne dissimulerons pas la joie que nous éprouvons en voyant enfin ce gros et tant caressé projet entrer dans la voie pratique des réalités.

Des listes de souscription vont circuler en ville. Il faut que partout elles rencontrent un accueil non seulement favorable, mais chaleureux et dévoué; il faut que tous les Lillois — tous, sans aucune exception — donnent leur adhésion à ces listes et s'engagent dans la mesure de leurs moyens, aussi largement que possible; il faut que cette construction voit l'œuvre commune de tous ceux qui, dans le Nord, ont à cœur les intérêts artistiques de la région; il faut que les inappréciables merveilles d'art, qui font du Musée de Lille le plus riche et le plus beau musée de province, soient enfin à l'abri des dangers permanents qui les menacent; il faut à nos tableaux une construction digne des maîtres qui les ont signés!

Il n'y a qu'à applaudir au zèle déployé jusqu'ici jour par le Conseil municipal qui a bien employé son temps. Déjà, il a nommé des commissions, voté des fonds, lancé les listes et cela en quelques semaines seulement ; c'est bien, mais c'est encore insuffisant.

Si l'on veut empoigner le public et l'intéresser à cette grande œuvre, il faut qu'au plus tôt un concours soit ouvert entre les architectes de la région, les devis dressés, les plans et moulages exposés ; le public ne s'engouera, ne s'enthousiasmera réellement que lorsqu'il aura vu les dessins et qu'il se sera convaincu par lui-même que c'est d'un vrai monument que l'on veut doter la ville.

Aussi il faut faire grand, sans se laisser arrêter par de mesquines et blâmables considérations économiques; il faut bâtir pour la postérité, et mériter ainsi le concours de tous les hommes épris des choses de l'art, sensibles à la réputation de la ville et de la région et jaloux de collaborer à une œuvre durable.

JULES DUTHIL.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

Séance extraordinaire du 22 mai 1882

M. HASSEBROUCQ, maire, *président.*

M. G. GLORIEUX, *secrétaire.*

MM. Vandebeuque, Rasson, Dervaux, Dupire, *absents.*

Le Conseil municipal confirme sa délibération du 4 mars dernier concernant la réorganisation des sapeurs-pompiers, et fixe définitivement les avantages à leur accorder.

Renvoie à la commission militaire l'examen du cahier des charges, pour l'adjudication de l'habillement et l'équipement des sapeurs-pompiers et aux commissions militaire et des beaux arts réunies, les questions se rattachant au renouvellement de l'habillement et de l'équipement de la musique municipale.

Homologue le cahier des charges de l'adjudication, pour deux années, des goudrons à provenir de l'usine municipale à gaz.

Emet l'avis qu'il y a lieu de proroger pendant une deuxième année le sursis d'appel sous les drapeaux d'un jeune homme de la classe 1880.

Donne un avis favorable à une aliénation de terrain projetee par les hospices.

Homologue le procès-verbal de réception définitive des travaux d'agrandissement de l'école de garçons de la Croix-Rouge.

Sur la proposition de la commission d'agriculture, Halles, Marchés, etc., décide qu'il y a lieu de laisser suivre son cours à la délibération du 25 mars 1882, concernant la cessation au 31 mai courant du factorat de la criée exercé par M. Iehlen.

Autorise l'administration à continuer jusqu'au 30 juin 1882 la location, aux conditions actuelles, des boutiques des halles.

Autorise le maire à traiter au mieux, jusqu'à la même date, l'entreprise de la perception des droits de place sur les foires et marchés et au besoin, à faire opérer en régie cette perception pendant le même laps de temps.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 23 MAI. — Valentine Duhot, rue d'Inkermann 78. — Emile Defrenne, rue de l'Espérance 3. — Barthélémy Timmerman, dans un bateau en station au pont Salembier. — Marie Vandurm, rue d'Italie, maisons Bayart. — Liévine Grouillon, rue Voltaire 71. — Clémentine Vandriessche, rue Cugnot maisons belges 8. — Alfred Lamarque, rue Notre-Dame 38. — Alice Lepoutre, rue de Lannoy fort Desprez 50.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 23 MAI. — Justine Philippo, 80 ans pensionnaire des petites-sœurs rue St-Jean. — Zélie Charlet, 5 mois rue de l'Ermitage cour Billot 10. — Adèle Ducroquet, 45 ans, ménagère, rue de Lannoy 257. — Paul Ducoulombier, 1 an rue du Fontenoy fort Frasez 110. — François Debucquoy, 72 ans voiturier Hôtel-Dieu. — Céline Verdonck, 23 ans peigneuse Hôtel-Dieu. — Marie Desbuquois, 2 ans rue de la Chaussée cour Coutrant 4. — Louis Despretz, 75 ans magasinier rue du Collège 159.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 25 mai 1882, à 10 heures, pour le repos des âmes de: Monsieur **Louis Delebecque**, décédé à Roubaix, le 28 novembre 1876, dans sa 63e année, et de Mademoiselle **Lucie-Henriette-Josèphe Delebecque**, décédée à Roubaix, le 18 avril 1872, dans sa soixante-troisième année. — Les personnes, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 25 mai 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Jules-Louis-Marie Bonnave**, propriétaire, officier-trésorier du corps des sapeurs-pompiers de Roubaix, époux de Dame **Elisa Delannoy**, décédé subitement à Roubaix, le 1er juin 1881, à l'âge de cinquante-six ans et six mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille **Bailly-Lainé**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame **Coralie-Antoinette Lainé**, veuve de Monsieur **Auguste Bailly**, décédée subitement à Roubaix, le 23 mai 1882, dans sa 58e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister au Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 26 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 25 courant, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Ballon, 30.

Les amis et connaissances de la famille **Descamps-Thesse**, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame **Camille Thesse**, décédée à Roubaix, le 24 mai 1882, dans sa 49e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu, le jeudi 25 mai, à 4 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Vigne, sentier du Ballon.

MAISON FONDÉE EN 1826

SPÉCIALITÉ DE CURAÇAO

LIQUEURS SURFINES et SIROPS

GHESQUIER-DOUISSET, 5, place St-Martin, Lille

GB

Se défier des imitations, exiger la marque de fabrique ci-contre.

10 *Médailles 2 Médailles Exposition Paris 1878. Médaille vermeil Exposition des Sciences appliquées à l'Industrie. Paris 1879.*

Lys-lez-Lannoy. Lundi dans la soirée, tous les membres de la famille Pomelaere, au nombre de cinq, se sentirent subitement pris de vomissements accompagnés de douleurs atroces. Pendant un instant, on crut que ces cinq personnes allaient succomber. Le docteur Croix, mandé en toute hâte, parvint, à la suite d'une médication énergique, à conjurer tout danger. On attribue cet accident à un empoisonnement amené dar une marmite en cuivre non étamée. Une enquête est commencée.

Willems. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, l'arrestation du sieur Guilmet, inculpé d'un vol assez important à Willems.

Voici quelques détails intéressants sur ce triste personnage.

Guilmet est cordonnier. Il devait se marier hier mardi avec une fille d'une excellente famille de la commune.

Il était possesseur de deux livrets de caisses d'épargne, l'un de 1,900 fr., somme qu'il a retirée récemment, et un autre de 600.

Interrogé sur la provenance de sommes aussi importantes, alors qu'il ne possède que son métier de cordonnier pour vivre, il a déclaré qu'étant ordonnance d'un capitaine du 43e de ligne, à Lille, il avait obtenu de fortes gratifications en argent et de plus une montre d'or de 250 fr.

Il s'est offert d'en établir la véracité.

On a accepté cette offre, mais il ne la faisait que pour avoir l'occasion de s'échapper et de passer la frontière. Il a tenté l'aventure; elle n'a pas réussi.

Enfin, il a fini par faire des aveux complets.

Cysoing. — Ont été nommés membres de la commission scolaire de Cysoing :

MM. l'abbé Herrengt, vice-doyen ;
Brunel, notaire et conseiller municipal ;
Delvoi Henri, conseiller municipal ;
Ollivier Louis, conseiller municipal ;
Masquelier Valérien, conseiller municipal ;
Ballenghien, aubergiste ;
Rigaut-Lemaire, tanneur.

Bersée. — L'autorité de Bersée a dû faire abattre un certain nombre de chiens qui avaient été mordus par un petit bouledogue reconnu hydrophobe.

Or, il paraît qu'un propriétaire dont le chien, de race russe, d'une valeur de 1,200 francs, a également été mordu à Mons-en-Pévèle, refuse de l'abattre prétendant qu'il n'est pas atteint de la maladie bien que le vétérinaire soutienne le contraire.

Le parquet a ordonné une enquête.

Hazebrouck. — M. Massiet du Biest avait donné sa démission de maire. Dimanche, l'élection du nouveau maire a eu lieu. M. Massiet a obtenu 11 voix sur 20 votants et M. Carlier, premier adjoint, 9. Il y a eu 9 abstentions, M. Massiet est donc réélu.

Saint-Amand. — Vendredi matin, vers neuf heures, le nommé Joseph Houtard, âgé de 18 ans, domestique chez M. Descourrières, propriétaire, rue de Tournai, se trouvait dans la cour de M. Dorémieux, brasseur, rue de Valenciennes, avec un camion chargé de décombres.

Son pied ayant glissé, ce malheureux tomba sous la voiture, et eut le bras gauche cassé en deux endroits par la roue qui lui passa dessus.

Le talon du pied gauche fut également atteint, mais cette dernière blessure n'offre aucun danger.

Les autres blessures ont une certaine gravité.

Bergues. — On pourrait croire vraiment qu'une épidémie de suicides règne sur les meuniers de l'arrondissement. Voici le troisième qui attente à ses jours depuis trois semaines. Le premier, Jules Hebbellynck, de Sox, s'est pendu, le second Lamblette, meunier à Warhem s'est noyé, et le troisième Decros, meunier à Bierne, s'est pendu dans son moulin.

Cela produit une certaine impression dans la contrée.

Cambrai. — L'assemblée générale annuelle du Denier des Ecoles catholiques de Cambrai aura lieu le 25 juin, sous la présidence de Mgr l'archevêque.

M. Chesnelong, sénateur, assistera à cette séance, et parlera sur « la liberté de l'enseignement chrétien. »

Brebières. — Un accident s'est produit à Brebières, au moment du passage du train de voyageurs arrivant à Douai.

Le garde-barrière ayant oublié de fermer ses barrières, une voiture attelée de deux chevaux s'est engagée sur la voie et a été mise en pièces. Le conducteur n'a pas été blessé.

Le tampon de la machine a été brisé par la violence du choc.

CONCOURS HIPPIQUE DU NORD.

JOURNÉE D'OUVERTURE.

L'inauguration du Concours hippique de cette année a eu lieu hier mardi, à 4 heures 1/2.

L'incertitude du temps avait retenu chez eux bon nombre des habitués de ces fêtes hippiques, si goûtées à Lille d'ordinaire. Les tribunes étaient en somme fort peu garnies. L'élément civil surtout brillait par son absence — question de pluie, sans doute.

Cette première journée — heureux présage ! — a été tout à fait brillante, au point de vue des courses. — La première section qui courait, comprend les chevaux de ligne et de réserve. MM. les officiers du 5e, 13e, 14e et 16e dragons, ont pris part aux épreuves, ainsi que M. du Garreau de la Méchenie, lieutenant au 8e cuirassiers et M. Violland, du 1er escadron du train des équipages.

Nous avons dit que la journée a été très brillante. En effet, malgré le mauvais état de la piste, qui, grâce à la pluie diluvienne de l'après-midi, était devenue très glissante au bout de peu de temps, aucune chute n'a départ le spectacle.

Plusieurs épreuves très intéressantes sont à citer.

M. Crémieux-Foa d'abord, a fourni une excellente course avec son cheval *Bitter*, puis ensuite avec *Albanais*, auquel on a décerné très justement le premier prix.

M. Petit, du 14e dragons, a enlevé le second prix avec *Bolero*. Ont été classés ensuite M. Perrot-Roger, du 13e dragons, montant *Molda*; Delacourt du 16e dragons, montant *Gallien* et M. Raguenet, du 5e de la même arme, avec sa jument *Brioche*.

Deux autres champions, bien que n'ayant pas gagné de récompenses, ont été très applaudis; c'est d'abord M. Aldebert, avec sa jument bai *Ardoise*, rebelle et capricieuse — comme le sont bien souvent les juments — et puis encore M. Lemut, qui a très bien monté *Lucur*.

Au reste, il faudrait les citer tous, Messieur les officiers, si on avait la prétention de signaler les bons cavaliers, qui ont couru hier. Quelques-uns ont été obligés, à certaines reprises, d'entamer des luttes en règle avec leurs montures, qui bondissaient à désarçonner les plus solides. — Pas un des cavaliers n'a bronché.

Le corps des officiers de dragons peut se montrer fier de lui-même. Cette journée lui fait le plus grand honneur.

Dans le jury, nous avons remarqué MM. Crespel-Tilloy, Boutry, Desjardins, Thellier. Le président, M. de Mornay, n'assistait pas à cette réunion.

Dans la tribune officielle, MM. les généraux Lallemand et Gaume, accompagnés de leurs officiers d'ordonnance, et un peu partout, un très grand nombre d'officiers de toutes armes.

L'hippodrome du Concours est établi dans les mêmes conditions que précédemment. Nous tenons cependant à signaler diverses améliorations apportées au baraquement, qui rendent les tribunes très agréables.

Aujourd'hui, courses très intéressantes aussi, auxquelles plusieurs *gentlemens* doivent prendre part. Si le ciel se montre clément, il y aura certainement beaucoup de monde, car le public lillois nous paraît prendre chaque année plus d'intérêt à ces charmantes réunions.

Nous avons entendu dire que MM. les officiers du 19e chasseurs organiseront, pour demain prochain un grand *rallye paper*.

WILLIAM.

Belgique

LES ÉLECTIONS PROVINCIALES BELGES

Les élections provinciales ont eu lieu le 22 en Belgique. Le 13 juin prochain, le corps électoral doit procéder au renouvellement par moitié du Sénat et de la Chambre des représentants, et à l'élection de nouveaux sénateurs et députés, attribués par une loi récente à divers arrondissements. Les libéraux qui occupent le pouvoir, sont naturellement très inquiets du résultat de la journée du 13 juin, qui pourrait ramener la majorité au parti catholique. Il suffirait d'un très léger déplacement de voix pour que les catholiques, avec un ministère Malou, arrêtassent l'œuvre de despotisme entreprise par les libéraux, notamment dans la loi sur l'enseignement primaire.

Le Sénat est composé de 66 membres, parmi lesquels on compte 35 libéraux et 31 catholiques, 33 sénateurs sont soumis à la réélection : il y a 22 libéraux et 11 catholiques. Trois